

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 74 (2012)

Artikel: Le lieu : l'ancien pensionnat des Jésuites
Autor: Schöpfer, Hermann
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

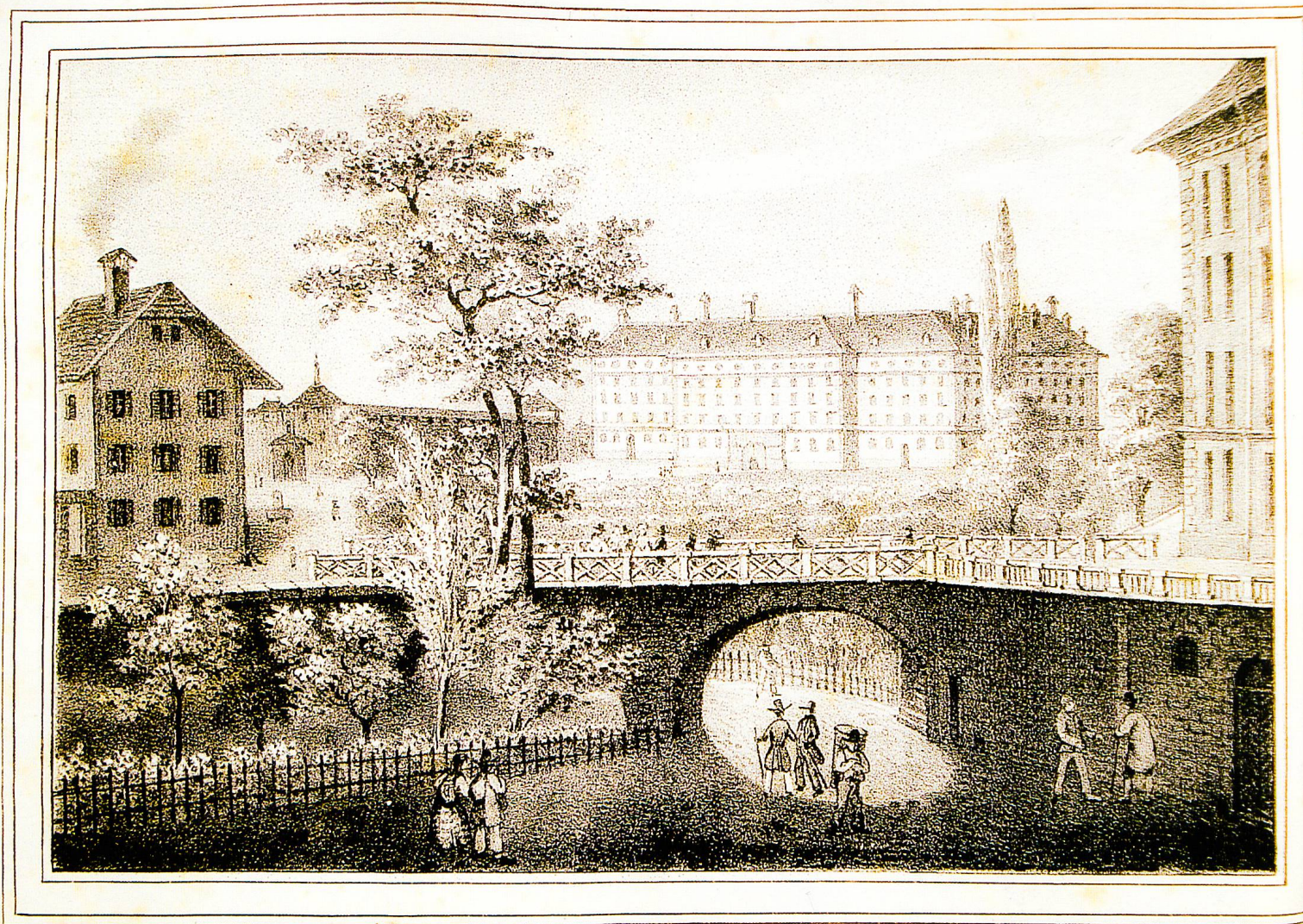
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Pensionnat vu du Lycée.



L. J. Schmid, Graveur à Fribourg en Suisse.

Lith. des Ecrivains Englin à Lucerne.

LE LIEU : L'ANCIEN PENSIONNAT DES JÉSUITES

Le banquet se déroule dans un bâtiment emblématique du catholicisme fribourgeois animé par les Jésuites entre la Restauration et le Sonderbund. Il ne reste rien de ces murs.

PAR HERMANN SCHÖPFER

Docteur en histoire de l'art, ancien responsable de l'inventaire des biens culturels, Hermann Schöpfer est notamment l'auteur du guide *Fribourg, art et monuments*, plusieurs fois réédité.

On peine à se représenter aujourd'hui l'âpreté, la virulence et l'intransigeance de la querelle qui conduisit, en 1848, à l'interdiction constitutionnelle des Jésuites; car les revendications des radicaux de l'époque nous paraissent largement compréhensibles, et un *modus vivendi* a été trouvé entre l'Eglise et l'Etat. D'un côté comme de l'autre, on exigeait alors la liberté, en prétendant détenir la vérité, mais il ne s'agissait, en fin de compte, que d'une affaire de pouvoir : qui l'emporterait, de l'Eglise ou de l'Etat ? Les deux camps se montraient capables de machiavélisme, les prêtres plus encore peut-être que les radicaux dénoncés comme athées. Le combat dura plus d'un siècle, l'épisode du Sonderbund en 1847 marquant seulement l'un de ses temps forts. Le *Syllabus* de 1864, c'est-à-dire la condamnation par le pape du libéralisme (et jusqu'à sa source : les Lumières), ainsi que la proclamation de l'infaillibilité pontificale par le concile du Vatican en 1870, amenèrent en Suisse à une nouvelle épreuve de force, celle du Kulturkampf. Il en résulta un schisme dans l'Eglise, avec un renforcement de la sécularisation et de la législation anti-cléricale. Inflexible, la constitution fédérale de 1874 renouvela l'interdit contre les Jésuites et la création de nouveaux couvents. Ces dispositions ne seraient levées qu'en 1973, par une votation populaire.

Retour au temps du Sonderbund. Pour l'établissement d'enseignement créé vingt ans plus tôt par les Jésuites et les milieux catholiques dirigeants du canton, la constitution radicale du 4 mars 1848 portait un véritable arrêt de mort : «L'introduction, dans le Canton, des Jésuites, Liguoriens et autres corporations supprimées par le décret du 19 novembre 1847, est à jamais interdite» (art. 89). Le régime radical avait pris à fond le virage d'une constitution progressiste, et même s'il ne disposait à Fribourg que d'une base étroite, aucune chance de retour n'était possible, à vues humaines, pour les Pères. La constitution fédérale elle-même s'y opposait : «L'ordre des Jésuites et les sociétés qui lui sont affiliées ne peuvent être reçus dans aucune partie de la Suisse» (art. 58).

D'un trait de plume, vingt années de travail étaient donc anéanties, l'école supprimée, les Jésuites expulsés du pays et leur biens confisqués. L'année précédente encore, 80 Pères instruisaient 700 élèves, dont 400 pensionnaires. La mesure touchait l'Ordre d'autant plus durement que l'établissement de Fribourg avait accueilli beaucoup d'élèves après la suppression des collèges jésuites de France, en 1828.

Un décret du Grand Conseil fribourgeois en date du 19 novembre 1867 rapporta l'ensemble des mesures anti-cléricales : «Tout ce qui, dans la légis-

lation de l'Etat de Fribourg, pouvait être contraire à la pleine et entière liberté de l'exercice de la religion catholique, était à jamais révoqué.»¹ C'est sur cette base que put s'édifier la «République chrétienne». L'Eglise et l'Etat solidaires, mieux : unanimes. Dans un toast porté à l'évêque Mermillod à l'occasion de son jubilé, en 1889, le président du gouvernement fribourgeois François-Xavier Menoud fit l'éloge «de l'union désirable de l'Eglise et de l'Etat. L'Eglise est l'amie, la protectrice de l'Etat, lorsque celui-ci cherche réellement le bien des peuples et la gloire de Dieu.»² Ces vues correspondaient parfaitement à celles du Savoyard Mermillod, qui se promettait de «réévangéliser» la calviniste Genève et avait encouru, par excès de zèle, le bannissement du territoire helvétique. Il s'était engagé vigoureusement, au concile, en faveur de la déclaration d'infaillibilité du pape, se réglant sur une sentence d'Anselme de Cantorbéry (1033-1109) qui orne son portrait au dos d'un livre : «*Nihil magis diligit Deus in hoc mundo quam libertatem Ecclesiae suae*», Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Eglise. Au final, Mermillod fut récompensé d'un chapeau de cardinal.

UN TEMPS D'INTENSE FERMENTATION

Peu après le retour au pouvoir du patriciat fribourgeois et le rétablissement de leur Compagnie par le pape Pie VII (1814), les Jésuites furent rappelés à Fribourg. Le Collège Saint-Michel, qu'ils avaient fondé, se dressait toujours sur la colline du Belzé. L'Ordre rénova les programmes éducatif, scolaire et culturel qu'il y avait mis en œuvre depuis 1582. Il imposa des exigences élevées, conçues pour doter l'Eglise et l'Etat d'une élite catholique de haut niveau. Mais la situation avait complètement changé. Du fait de l'afflux soudain et massif d'élèves en provenance de la Suisse catholique, et surtout de l'étranger, la création de nouvelles infrastructures était inévitable. Les anciens bâtiments ne suffisaient plus; il fallait trouver de la place pour plusieurs centaines d'élèves. Les Jésuites convinrent qu'un internat était indispensable, ne fût-ce que pour tenir les élèves à l'abri de mauvaises influences.

La situation politique, dans ces années 1820, est jugée favorable à la création d'un tel établissement : «La liberté politique dont jouit la Suisse offre des garanties que l'on retrouve difficilement dans les pays voisins, même en France où l'on n'a pas encore la liberté entière d'enseignement.»³ Cette heureuse conjoncture ne va pas durer; en 1830 déjà le patriciat

¹ Bulletin des lois 1867, vol. 37, pp. 152-154.

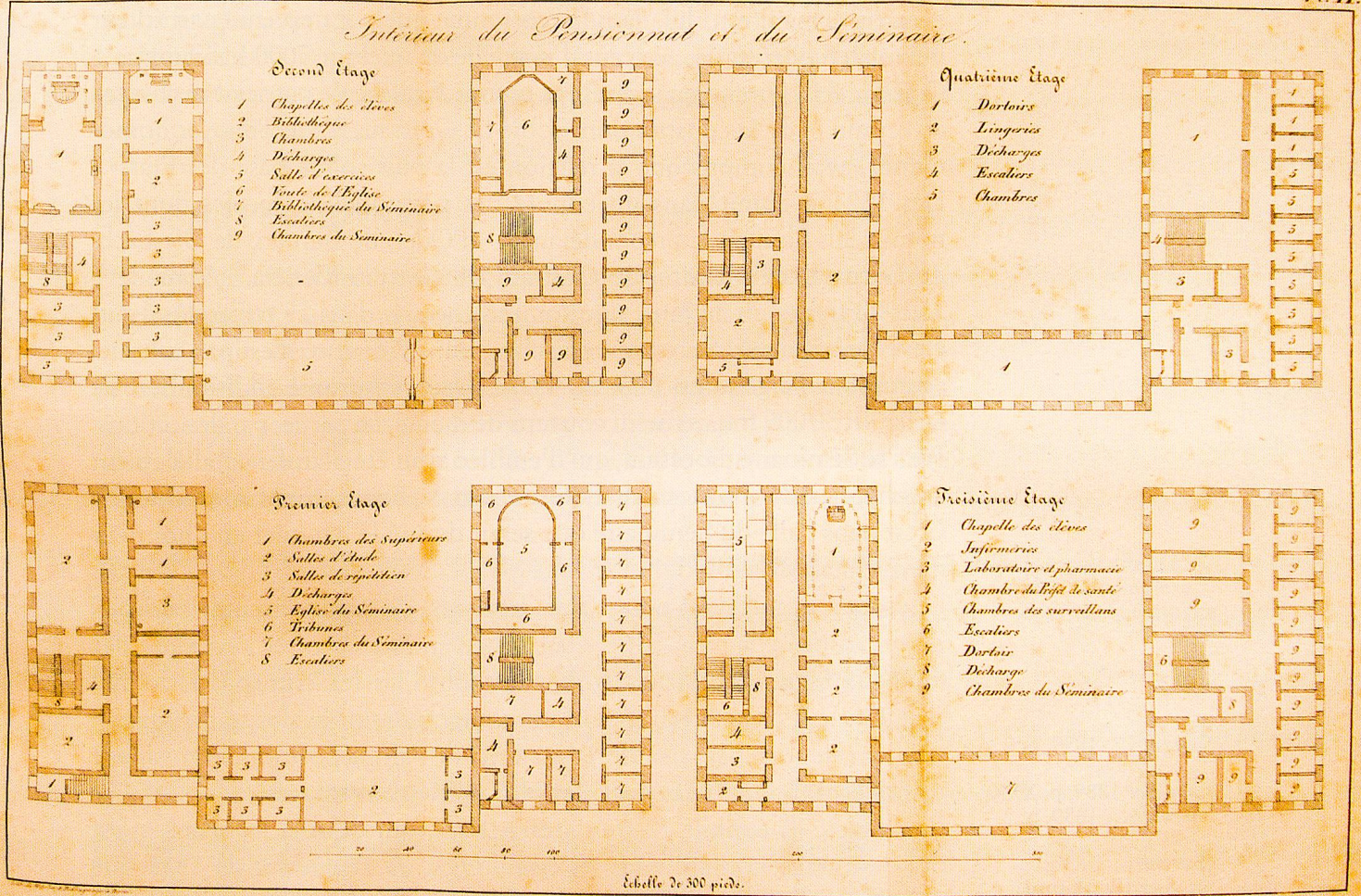
² *Jubilé...* 1890, p. 82.

³ *Souvenirs...* 1839, p. 64.

devra faire des concessions au libéralisme, et le régime issu de la défaite du Sonderbund en 1847 professera des maximes non moins radicales que la constitution fédérale adoptée dans le même temps. On songe au chassé-croisé des rois dans la pièce «Un ange arrive à Babylone» de Dürrenmatt, où le monarque déchu sert de trône au nouveau souverain.

La distribution intérieure des locaux du Séminaire et du Pensionnat : un plan articulé en fer à cheval.

Pl. II.



C'est dans la même décennie d'intense fermentation politique et culturelle que prennent corps à Fribourg d'importants projets : les ponts suspendus sur la Sarine et le Gottéron, véritables prouesses techniques pour l'époque, ou le chemin de fer Berne-Lausanne – planifié par les radicaux, il sera

réalisé par les conservateurs – avec le légendaire viaduc métallique de Grandfey. Aloys Mooser travaille dès 1824 au grand orgue qui fait toujours l'orgueil de Saint-Nicolas; la restauration de ce sanctuaire gothique portera dès 1838 la marque de Johann Jakob Weibel (1812-1851), un radical protestant et franc-maçon. Formé à Munich, ce jeune et talentueux architecte cantonal affiche sans complexe une idéologie bourgeoise parfaitement contraire à celle des Jésuites. L'esprit ultra-conservateur de ces derniers se manifeste, lui, dans le Pensionnat qu'ils entreprennent d'édifier durant cette décennie, au cœur d'une ville de quelque 7000 habitants.

Comme il l'avait fait en son temps pour le Collège, le patriciat se chargea du terrain et de la construction. Tobie de Gottrau, fils de l'avoyer homonyme, «avait compris que la religion est la plus solide base des Etats».⁴ Dès 1824 il réunit dans un comité des personnalités locales dont les noms seuls disaient la prépondérance – d'Odet, de Buman, de Diesbach, de Boccard, de Gendre, de Gottrau, de Gottrau-Riedera.⁵ Ayant levé 150 000 francs en actions, une somme énorme dans ce temps-là, il put élever le bâtiment. Soixante personnes, dont l'identité n'est pas connue, avancèrent l'argent, au taux de 4½%. Deux emprunts additionnels de 60 000 et 30 000 francs furent couverts de même, en partie, par des actions. Pour le Séminaire diocésain, qui d'emblée avait été planifié parallèlement au chantier du Pensionnat, l'évêché prit le financement à sa charge.⁶ C'est dans l'aile du Séminaire que serait donné le banquet en l'honneur du cardinal Mermillod.

Le comité acquit neuf poses (trois hectares) de terrain avec deux droits d'eau. La parcelle, non bâtie, était située entre le Varis et l'enceinte des remparts, *intra muros*, là où se trouvent aujourd'hui le Centre professionnel et le Cycle d'orientation. Selon un contemporain, le site se distinguait «par son étendue, [sa] beauté, la salubrité de l'air, sa position, le voisinage du collège», bref, il réunissait «les plus précieux avantages».⁷

L'architecte Théophile Benteli (1800-1848), qui dessina les plans, n'est pas davantage nommé dans les *Souvenirs... du Pensionnat* de 1839 que dans le *Livre d'or* paru cinquante ans plus tard, peut-être parce qu'il était Bernois et protestant. Peu auparavant, il avait fait des plans à Berne pour la prison centrale.⁸ On ne sait pas pourquoi les Fribourgeois firent appel à lui, en dépit de son origine et de sa jeunesse; sans doute était-il supérieurement doué et formé. Des maîtres d'œuvre indigènes assumèrent l'exécution des travaux, auxquels durent prendre part deux cents ouvriers, «tous pris dans le canton de Fribourg».⁹ L'imposant bâtiment fut construit

⁴ *Souvenirs...* 1839, p. 2.

⁵ *Livre d'or* 1889, p. XXX; *Souvenirs...* 1839, p. 2.

⁶ *Souvenirs...* 1839, pp. 8 et 10; Marmier 1939, p. 35ss.

⁷ *Souvenirs...* 1839, p. 4.

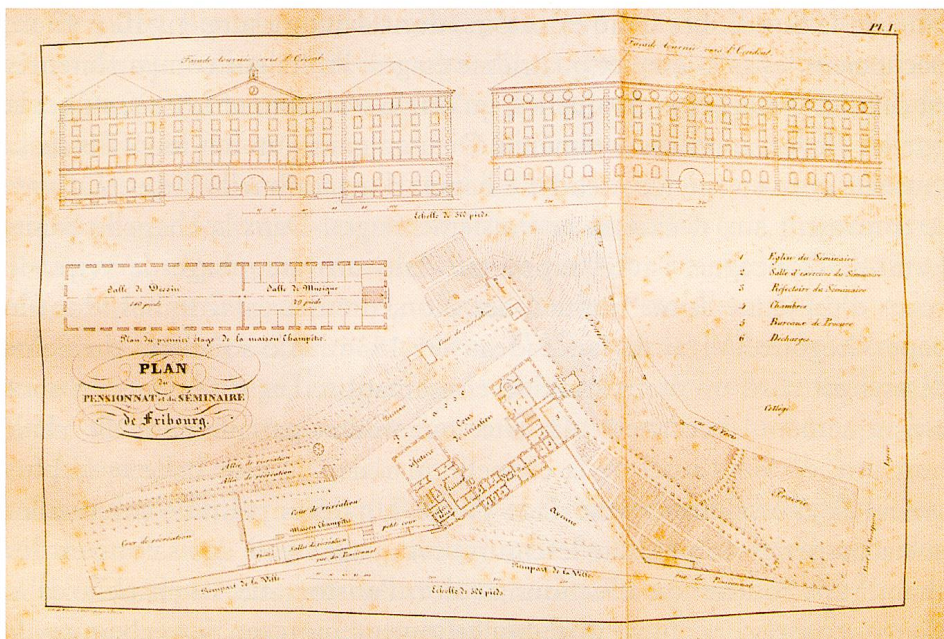
⁸ Paul HOFER, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Bern*, t. III (Bâle 1947), p. 425.

⁹ *Souvenirs...* 1839, p. 8.

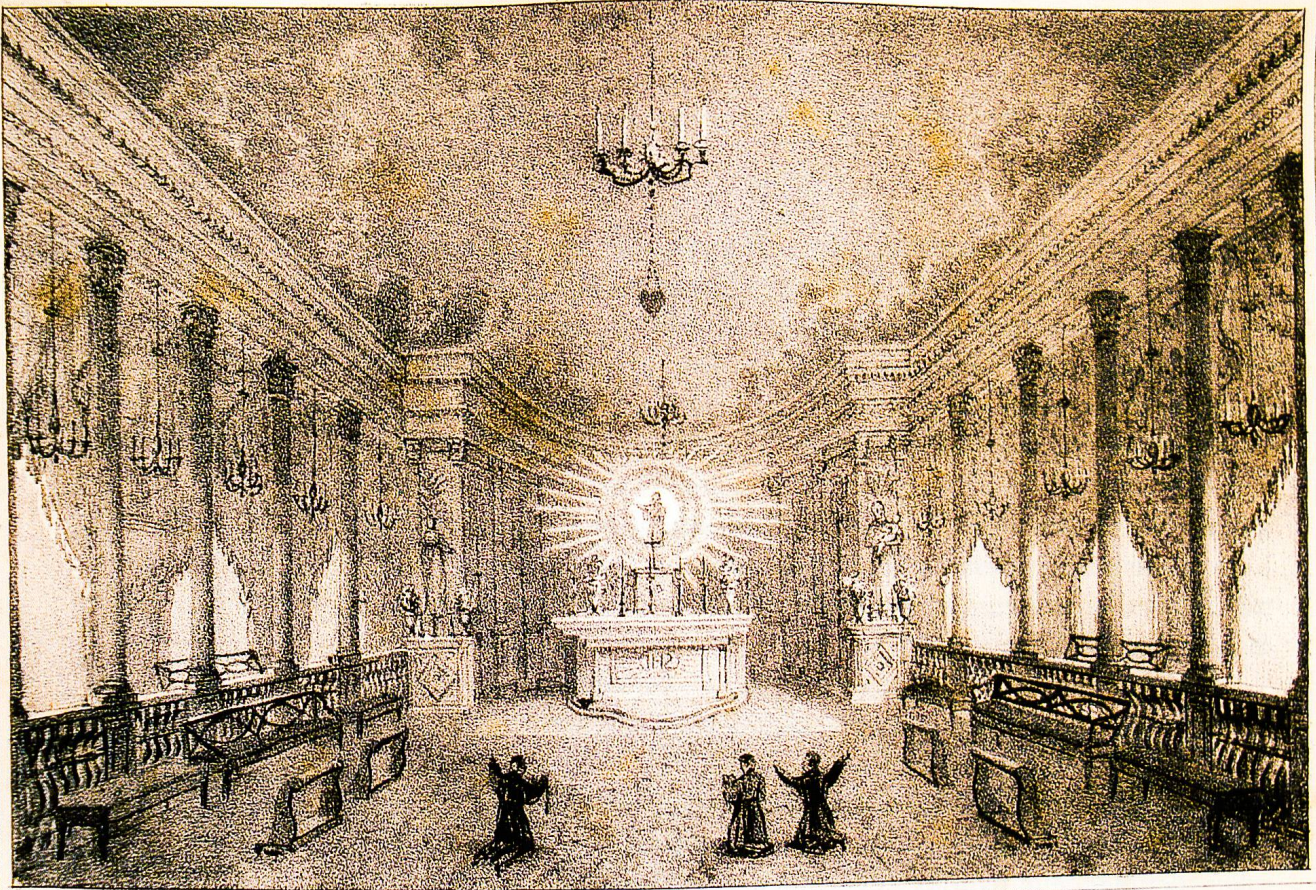
en deux ans et demi; la première pierre fut posée en mars 1825, à fin 1826 le gros œuvre était sous toit. L'ouvrage fut remis aux Jésuites le 27 septembre suivant, les premiers pensionnaires s'y installèrent un mois plus tard, et le Séminaire fut béni par l'évêque Tobie Yenny le 1^{er} novembre. Pour lier les deux fonctions du complexe, Pensionnat et Séminaire, Benteli avait opté pour une forme en fer à cheval; ouverte à l'orient, avec vue sur la ville, la façade principale mesurait 90 mètres et s'élevait sur quatre étages, avec un corps central proéminent et un toit à faible pente. L'ensemble était imposant, très simple dans son classicisme, à la limite monotone et austère. Les *Souvenirs de Fribourg* nous ont transmis la distribution des locaux.

LA VIE AU PENSIONNAT

Le Séminaire occupait l'aile sud, comprenant une chapelle à deux étages, et le Pensionnat l'aile nord ainsi que le corps central : cuisines et réfectoire, salles d'étude, deux parlours (les seuls espaces accessibles aux femmes!), deux chapelles, dortoirs, lingerie, infirmerie et logements de la direction de l'internat, formée du Père recteur et du Père préfet. Au rez de l'aile nord, le réfectoire – trois nefs coiffées d'une voûte d'arêtes – devait faire forte impression; il pouvait recevoir 500 convives. Deux des cinq salles



Plan de situation et façades du complexe Pensionnat / Séminaire.



L. A. Schmid, Éditeur à Fribourg en Suisse

lith. de Spengler et C^o à Lausanne

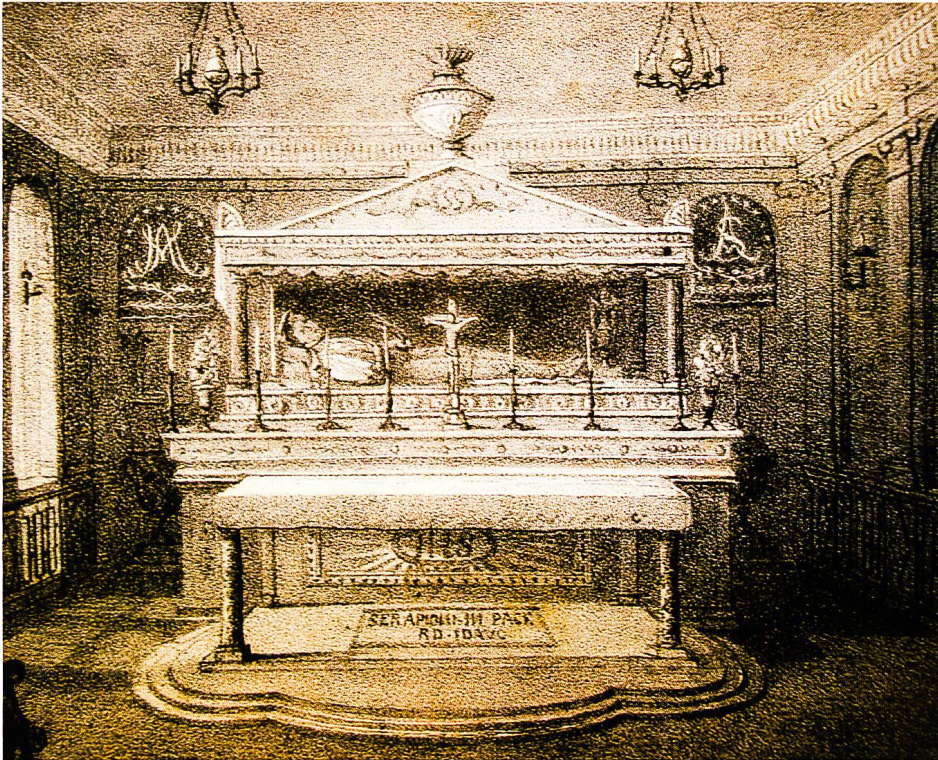
La chapelle de la Vierge.

d'étude se trouvaient dans le corps central et bénéficiaient de vitrages sur leurs longs côtés; l'une d'entre elles était décorée de peintures offrant des vues de la Suisse. Les quatre dortoirs, dont deux mesuraient 10 x 40 m, occupaient les troisième et quatrième étages; ils étaient compartimentés en cellules grillagées individuelles, qu'on pouvait fermer la nuit. «C'est là que les élèves, après avoir remercié Dieu en commun des bienfaits de la journée, vont en silence prendre 8 heures d'un sommeil.»¹⁰ Les oratoires se trouvaient aux deuxième et troisième étages. Dans la chapelle Saint-Louis-de-Gonzague, l'autel supportait dans un sarcophage de verre «le corps d'un jeune saint» nommé Sérapion, tiré des catacombes, dont le pape Grégoire XVI avait fait cadeau en 1836: «Le squelette du Saint Martyr est dans un état parfait de conservation. Les ossements en sont artistiquement recouverts de cire qui imite parfaitement la chair humaine.»¹¹ Sur l'autel de la chapelle mariale, «la plus belle et la plus ornée», se dressait une statue de la Vierge. Un décor peint de colonnades et de draperies courait sur les murs, évoquant celui des salons et des chambres à coucher qu'affectionnait alors l'aristocratie. La chapelle de la Vierge «conservait comme précieuse relique un morceau de sa chemise».¹²

¹⁰ *Souvenirs...* 1839, p. 8; *Souvenirs d'un élève* 1866, pp. 8-9; TREMP 1997, p. 180.

¹¹ *Souvenirs...* 1839, p. 15.

¹² *Souvenirs...* 1839, p. 16; *Souvenirs d'un élève* 1866, pp. 24-26 et 30-32; TREMP 1997, p. 181.

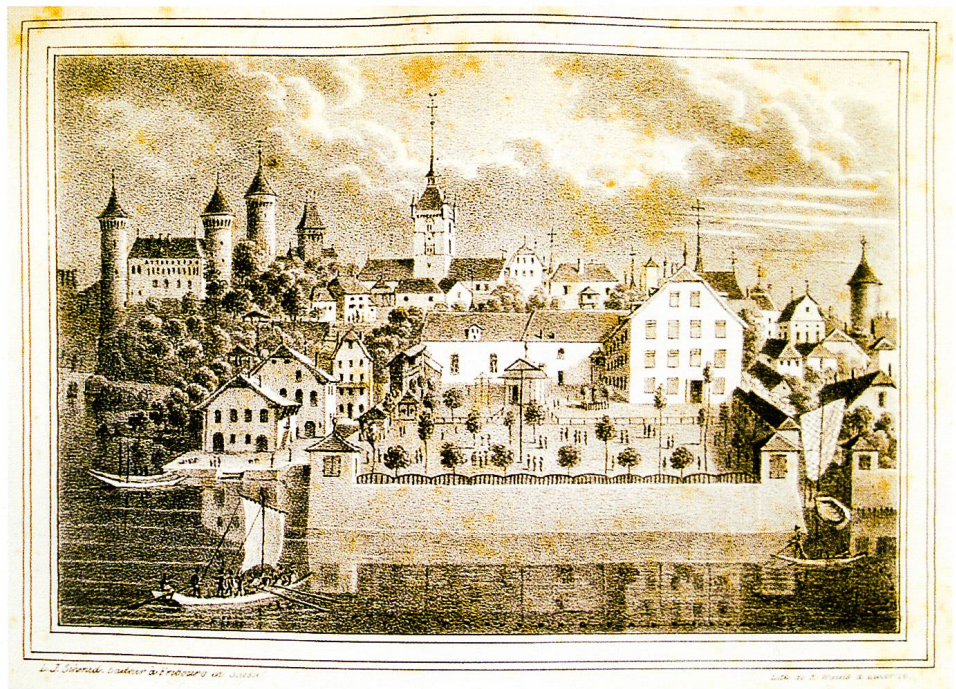


L'autel de la chapelle Saint-Louis-de-Gonzague, avec le gisant du martyr Sérapion.

La vaste terrain jouxtant l'internat reçut des constructions annexes, on y aménagea des jardins et des allées d'arbres, des places de jeux et des promenades. Benteli pourrait avoir planifié tout cela. Il y avait quatre cours de récréation, affectées aux divers groupes d'âge. La journée comportait trois heures de récréation, dix de cours et d'étude et huit de sommeil. Une stricte discipline – châtiments corporels, cachot, renvoi étaient les sanctions d'usage – tenait les élèves. En été, ceux-ci pouvaient pratiquer dans les cours «les jeux de la balle et du ballon (...), des exercices de la gymnastique», en hiver «les courses en traîneaux sur les montagnes russes et les patins sur une glace unie que les flots d'eau jetés la veille préparent pour les plaisirs du matin».¹³ Comme les salles de cours se trouvaient au Collège, en face, sur le Belzé, une passerelle enjambait le Varis; de la sorte, les pensionnaires demeuraient sur le domaine de l'établissement.

Dans le parc du Pensionnat s'élevait enfin la «maison champêtre», un bâtiment de deux étages abritant une salle de théâtre et de concert, des cellules de répétition pour la musique, une salle de dessin et des locaux voués aux jeux et sports : escrime, billard, boxe, «canne, bâton».

¹³ *Souvenirs...* 1839, p. 24; *Souvenirs d'un élève* 1866, pp. 14-16; TREMP 1997, p. 182.



Au bord du lac,
la succursale d'Estavayer,
construite pour 100 jeunes
enfants.

L'orchestre du Pensionnat rassemblait les maîtres de musique et des élèves avancés. On montait chaque année deux pièces de théâtre et plusieurs concerts. A quoi s'ajoutaient un chœur et une Musique militaire d'environ 50 exécutants, portant uniforme.¹⁴ On édifia en 1836 à Estavayer-le-Lac une succursale pour 100 écoliers, vouée «aux enfants dont l'âge plus tendre requiert plus de soins»¹⁵, une sorte de progymnase. L'immeuble donnait sur le lac, et de la cour les élèves pouvaient directement y plonger leurs hameçons¹⁶. Au Château-du-Bois à Belfaux, maison de campagne du Pensionnat, on trouvait un vaste réfectoire, un bassin de natation, et dans le parc s'égaillaient des paons, des cygnes, des perroquets et des écureuils. Le temps s'y écoulait entre la promenade, les jeux et «un peu de physique expérimentale, de la botanique, de l'histoire et de la composition, très peu de grec et de latin».¹⁷ La maison offrait un changement d'air aux pensionnaires qui ne pouvaient rentrer chez eux pendant les vacances d'été. Les plus jeunes, les Pères les emmenaient en excursions pédestres à travers la Suisse. On montait au Righi, au Gothard, on visitait les glaciers de l'Oberland bernois, l'Emmental, les lacs de Thoune et de Zurich, les chutes du Rhin. Les plus grands se rendaient en Allemagne la première année, et la seconde en Italie pour voir Turin, Gênes, Milan, Venise. Ces voyages à l'étranger se faisaient en diligence.¹⁸

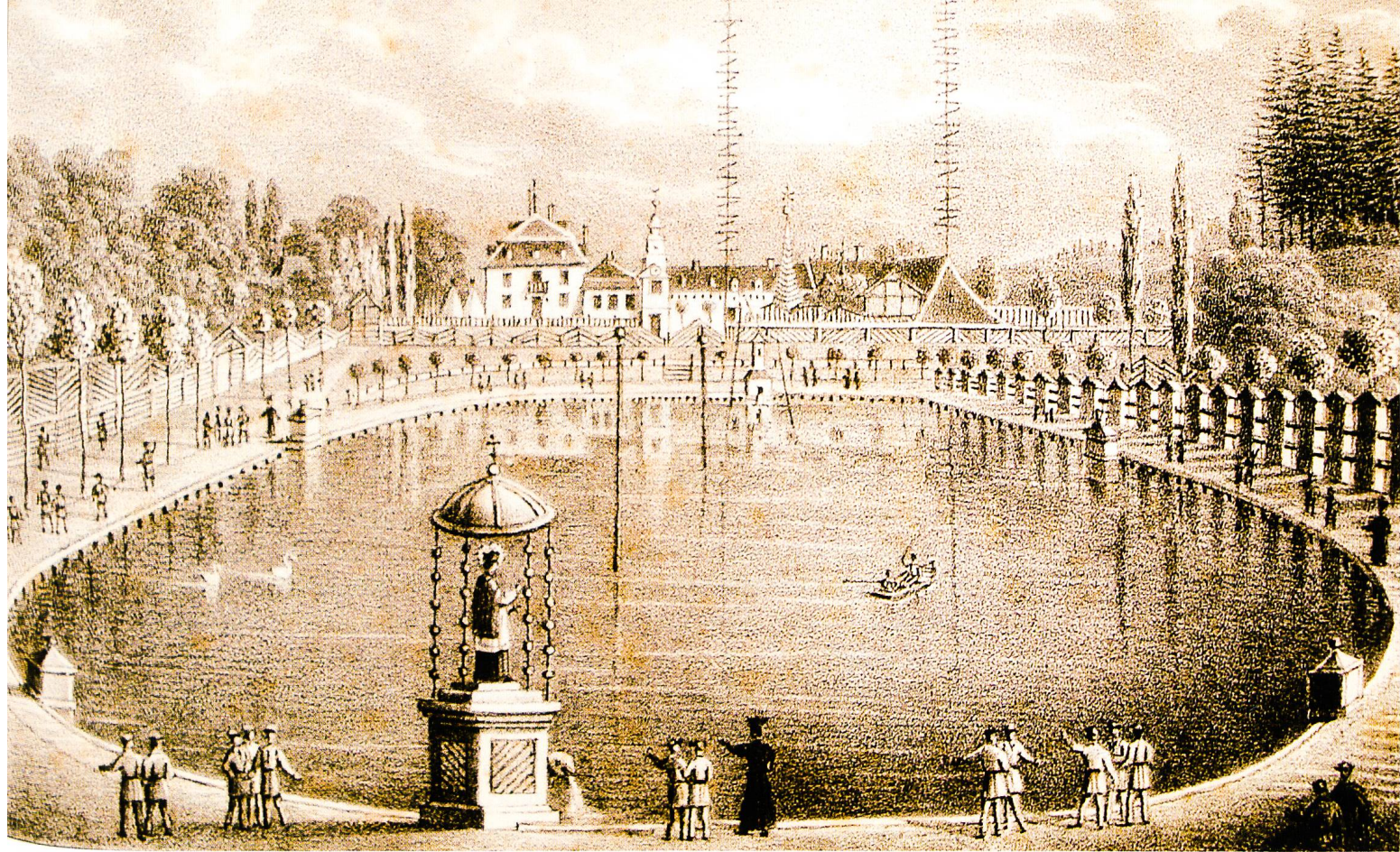
¹⁴ *Livre d'or 1889*, p. XXXV; *Souvenirs...* 1839, p. 25-29; VON GEMMINGEN 1997, pp. 165-169.

¹⁵ *Souvenirs...*, 1839, p. 10.

¹⁶ *Livre d'or 1889*. Bernard DE VEVEY, «Le pensionnat des Jésuites et l'hospice de la Broye à Estavayer», in: NEF 1941, donne 1826 comme date de fondation.

¹⁷ *Souvenirs...* 1839, pp. 29-38 et 42-43; *Souvenirs d'un élève* 1866, pp. 17-19.

¹⁸ *Souvenirs...* 1839, pp. 40-42.



Pour l'institution, l'année 1847 fut donc celle d'une cassure brutale et définitive. Cinq jours après la capitulation du Sonderbund, le gouvernement radical bannit les Jésuites «à perpétuité du territoire fribourgeois» et confisqua leurs biens.¹⁹ Les membres de l'Ordre avaient trois jours pour sortir du pays. Les élèves quittèrent la ville par groupes, les uns sous la conduite des Pères, les autres sous la protection des représentations diplomatiques de leurs pays d'origine. La riche bibliothèque des Pères fournit la base de la Bibliothèque cantonale.

Le Séminaire rouvrit ses portes en 1856, après le changement de régime, et l'aile sud du bâtiment retrouva sa destination première. Le Pensionnat confisqué par l'Etat échut en 1868 à la Ville, et finit par être employé comme école primaire et orphelinat communal. Après la Deuxième Guerre mondiale, ces immeubles dont on avait négligé l'entretien et le vaste terrain qui les entourait devaient se prêter à de nouvelles constructions scolaires. Les bâtiments du Pensionnat tombèrent sous la pioche des démolisseurs dans la décennie 1950, celui du Séminaire suivit en 1982. L'Ecole professionnelle lui a succédé.

Ainsi disparut, sans gloire et sans bruit, un bâtiment chargé d'histoire. Il n'y eut que Pro Fribourg, dans son cahier de décembre 1981, pour crier au «vandalisme officiel». L'exposition FRI-ART 81 organisée cette année-

Le château du Bois à Belfaux, résidence de campagne pour l'été.

¹⁹ Bulletin des lois, 14 et 19 novembre 1847.

là dans les locaux désaffectés du Séminaire fit office de chant du cygne. Et l'éloge qu'avait publié Marcel Strub en 1959 dans les *Monuments d'art et d'histoire* sonne aujourd'hui, avec le recul, comme une oraison funèbre.²⁰

LE BOTTIN MONDAIN DES CATHOLIQUES

La force des liens de camaraderie entretenus par les anciens pensionnaires est impressionnante. Dès les années 1860, ils se réunissent annuellement pour banqueter, dans l'esprit du temps, et le millésime 1889 marque un sommet dans ces retrouvailles avec la publication, par Gabriel de Saint-Victor, d'un *Livre d'or* qui connaîtra trois éditions. Celle de 1889 livre les dates de vie et des notices biographiques pour tous les anciens élèves repérables entre 1827 et 1847. Au total, plus de 1800 personnes, ce qui autorise les conclusions statistiques. Les deux-tiers des intéressés (1237) viennent de France, 193 de Suisse, 122 de l'Allemagne actuelle (dont 56 de Bavière), 46 de Belgique, 42 d'Espagne, 37 d'Italie, respectivement du Royaume-Uni, 33 de Pologne, 22 de Hollande, 10 de Russie, 3 d'Autriche, respectivement des Etats-Unis et du Portugal, 2 d'Egypte; on recense encore un Bolivien, un Péruvien, un Danois, un Hongrois, un Monégasque. Pour 35 personnes, la nationalité n'est pas connue. On peut s'étonner de trouver en outre, comme internes, les fils de vieilles familles fribourgeoises à particule; il faut croire qu'on jugeait utile de les soumettre quelques années à une discipline et un encadrement spécialement rigides. On relève donc 3 jeunes de Boccard, 4 de Buman, 4 de Castella (tous frères), 6 de Diesbach (trois frères et des cousins), 5 de Gottrau, 1 de Lenzbourg, 2 d'Odet, 3 de Reyff, 1 Techtermann de Bionnens, 4 von der Weid (dont 3 frères), 2 de Weck (dont le futur Louis de Weck-Reynold), 1 de Zurich (Alexis), 4 de Reynold (tous cousins) et 3 de Landerset.

Un «classement des élèves d'après les carrières» met en évidence l'importance du clergé: 3 évêques ou archevêques, 98 religieux (dont 90 Jésuites), 48 prêtres séculiers. Chez les laïcs: 146 détenteurs de mandats politiques, 133 officiers, 81 avocats et notaires, 22 médecins, 25 artistes et architectes, 153 négociants – il doit s'agir de bourgeois actifs dans les affaires et la finance. La dernière catégorie groupe 605 «propriétaires, rentiers»; cela signifie clairement qu'un tiers des anciens pensionnaires appartient à cette couche dominante où, pour parler comme la fameuse Madame de Meuron, on est quelqu'un, parce qu'on n'a pas besoin de travailler. Relèvent de cette catégorie, parmi les Fribourgeois, un de Boccard,

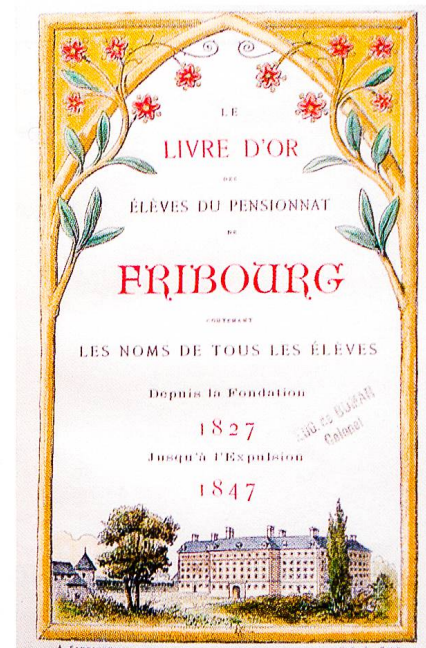
²⁰ STRUB 1959, pp. 159-167.

un de Castella, trois de Diesbach, deux de Gottrau, un de Lenzbourg, deux de Reyff, un de Techtermann, deux von der Weid et Alexis de Zurich. Né le 16 juin 1816 à Bulle, celui-ci a passé au Pensionnat les années 1828-1832, selon sa notice : «Propriétaire. Il a fait la campagne du Sonderbund en qualité d'officier de cavalerie, et s'y distingué par un acte de bravoure chevaleresque. Décoré de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Adresse : à Lyon, place Grolée n° 1, et au château de Barberêche, Fribourg».²¹

Pour l'histoire de France ou d'Allemagne, on pourrait faire mille trouvailles semblables. Ce livre est une mine d'or pour la recherche. Les énigmes passionnantes foisonnent : qui étaient ces frères Kennedy – John, Charles et Edouard – de Dublin, dont le premier meurt en 1850 aux Etats-Unis où il est donné comme «propriétaire»? Et les frères René, Albert et Ferdinand de Saint-Exupéry, originaires de Dordogne? Le pensionnaire Rodolphe de Montgelas était venu de Munich; c'était le fils du comte de Montgelas, le tout puissant ministre de Bavière.²²

Ce Pensionnat au recrutement très international constitua bien, pour le catholicisme ultramontain, un bastion conservateur tel que Metternich les concevait. On voit pourtant que la provenance fort diverse des élèves comportait déjà un avantage important : «Ils perdent insensiblement ce sot amour-propre national qui conteste toute supériorité aux autres peuples et qui ne voit rien de beau ni de louable au-delà des limites de son pays.»²³ Mieux : «Il n'est pas sans utilité non plus, d'avoir des amis ou de simples connaissances dans un grand nombre d'endroits», et «Fribourg a encore cela de particulier, qu'on y parle également le français et l'allemand».²⁴ Par ailleurs, l'influence d'un tel milieu cosmopolite a sans doute été notable sur les jeunes Fribourgeois, «dont le langage était autrefois si lourd et pesant, les formes si rudes et si peu agréables... [ils] ont tiré beaucoup d'avantage de leur contact journalier avec des jeunes gens de bonnes familles, qui ont pour la plupart un genre et des manières distinguées.»²⁵

L'édition de 1889 de l'ouvrage s'ouvre sur une supplique demandant au pape Léon XIII «l'indulgence plénière *in articulo mortis* pour tous les anciens élèves dont les noms sont inscrits dans le présent Livre d'or».²⁶ Je n'ai pas connaissance d'une pareille démarche du côté radical.



L'édition de 1897 du *Livre d'or* des anciens pensionnaires.

²¹ *Livre d'or* 1889, p. 339ss.

²² *Livre d'or* 1889, p. 324.

²³ *Livre d'or* 1889, pp. 149, 266 et 200.

²⁴ *Souvenirs...* 1839, pp. 62 et 65.

²⁵ *Souvenirs...* 1839, p. 65.

²⁶ *Souvenirs...* 1839, p. 68.

H. S.

Trad. Jean Steinauer

Bibliographie

Le Jubilé épiscopal de Sa Grandeur Mgr Gaspard Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, 1864-1889, Fribourg 1890

Livre d'or des élèves du pensionnat de Fribourg-en-Suisse 1827-1847, Montpellier 1889 (il en existe une autre édition, antérieure à 1883, et un supplément paru en 1993)

Souvenirs de Fribourg, Seconde Livraison. Description historique et technique du Pensionnat dirigé par les RR.PP. de la compagnie de Jésus à Fribourg en Suisse, Fribourg 1839

Souvenirs d'un élève des Jésuites. Le Pensionnat de Fribourg, Genève 1866

Hubertus VON GEMMINGEN, «Die Jesuiten und ihre Schulbühnen», in *Freiburger Geschichtsblätter* 74 (1997), pp. 145-172

Henri MARMIER, «Le Séminaire de Fribourg», in *Semaine catholique* 68 (1939)

Marcel STRUB, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, t. III, Bâle 1959, pp. 159-167

Ernst TREMP, «Das Jesuitenpensionat Freiburg und die Canisius-Verehrung am Vorabend des Sonderbundkrieges, Ein zeitgenössischer Bericht von Johann Georg Kehl», in *Freiburger Geschichtsblätter* 74 (1997), pp. 173-183